

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



MAIRIE DE L'ISLE-JOURDAIN
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 18 JUILLET 2019 à 19 H
COMPTE RENDU

A. APPEL

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 18 Juillet, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de L'Isle-Jourdain dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Francis IDRAC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : Vendredi 12 Juillet 2019

PRESENTS : IDRAC Francis, THULLIEZ Angèle, VAZQUEZ Fabien, DUBOSC Patrick, LOMBARD Evelyne, DUPOUX Jean Luc, VERDIE Jean Marc, NICOLAS Claire, NINARD Yannick, SAINTE LIVRADE Régine, TANCOGNE Bernard, TOUZET Denise, ROQUIGNY Martine, CZAPLICKI Thierry, CORNETTE Elisabeth, SABATHIER Pierre, (en cours de séance), LANDO Marylène, DUCARROUGE Christine, DUPRE Jacques, MINVIELLE-REA Corinne, ANDREETTA Jacques

PROCURATIONS :

CLAIR Christine à LOMBARD Evelyne
VILSONI Emilie à NINARD Yannick

ABSENTS : MARQUES Ana, DALBY Raphaël, LAHILLE Bertrand, OREL Simon, ROUGE Jean Hubert, BOURGEOIS Mélanie

SECRETAIRE : DUPRE Jacques

B. COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE

1 - COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DE POUVOIR

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND Acte des décisions prises.

C. FINANCES

2 - BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – Décision Modificative N°2

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** la décision modificative N°2 au Budget Primitif 2019 pour le budget principal.

3 - TRAVAUX TOITURE CLAUDE AUGÉ – Plan de financement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le plan de financement s'élevant à la somme de 53 855,96 €HT, SOLLICITE les aides correspondantes auprès des partenaires, et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

4 - STREET ART PETR PAYS PORTES DE GASCOGNE SUR LA CCGT – Subvention communale

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le principe de la participation de la ville de l'Isle Jourdain à cette opération, à hauteur de 5 000 € et AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte afférent à l'exécution de la présente délibération.

D. RESSOURCES HUMAINES

5 - PERSONNEL COMMUNAL – Règlement de formation

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le règlement de formation du personnel communal et PRECISE que ce règlement sera communiqué à tout agent employé par la commune de l'Isle-Jourdain

E. INTERCOMMUNALITE

6 - CCGT – Rapport d'activités 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le rapport d'activités 2018 de la CCGT.

7 - CCGT – TRANSFERT DE LA COMPETENCE PLANIFICATION – Fixation des attributions de compensation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE la modification des attributions de compensation pour l'année 2019.

8 - SIGNATURE DE L'AVENANT A LA CONVENTION RELATIVE A LA PRESTATION DE SERVICE DU SERVICE ADS DE LA GASCOGNE TOULOUSAINE

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE les termes de l'avenant n°2 à la convention ayant pour objet de définir les modalités selon lesquelles le Service «Autorisation du Droit des Sols» de la CCGT assurera l'instruction des dossiers et AUTORISE le Maire à signer cette convention et toutes les pièces relatives à ce dossier.

F. URBANISME

9 - ZAE DU PONT PEYRIN – Constitution servitude de passage sur les terrains agricoles de SANS Daniel

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DONNE son accord pour la constitution de la servitude de passage sur les terrains agricoles de Monsieur SANS Daniel, AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte de constitution de servitude et à recevoir par Maître ORLIAC, notaire, tous les actes relatifs à ce dossier, et DIT que les dépenses seront prévues sur le Budget du Service de l'Eau.

Le Vendredi 12 juillet 2019
LE MAIRE - Francis IDRAC

